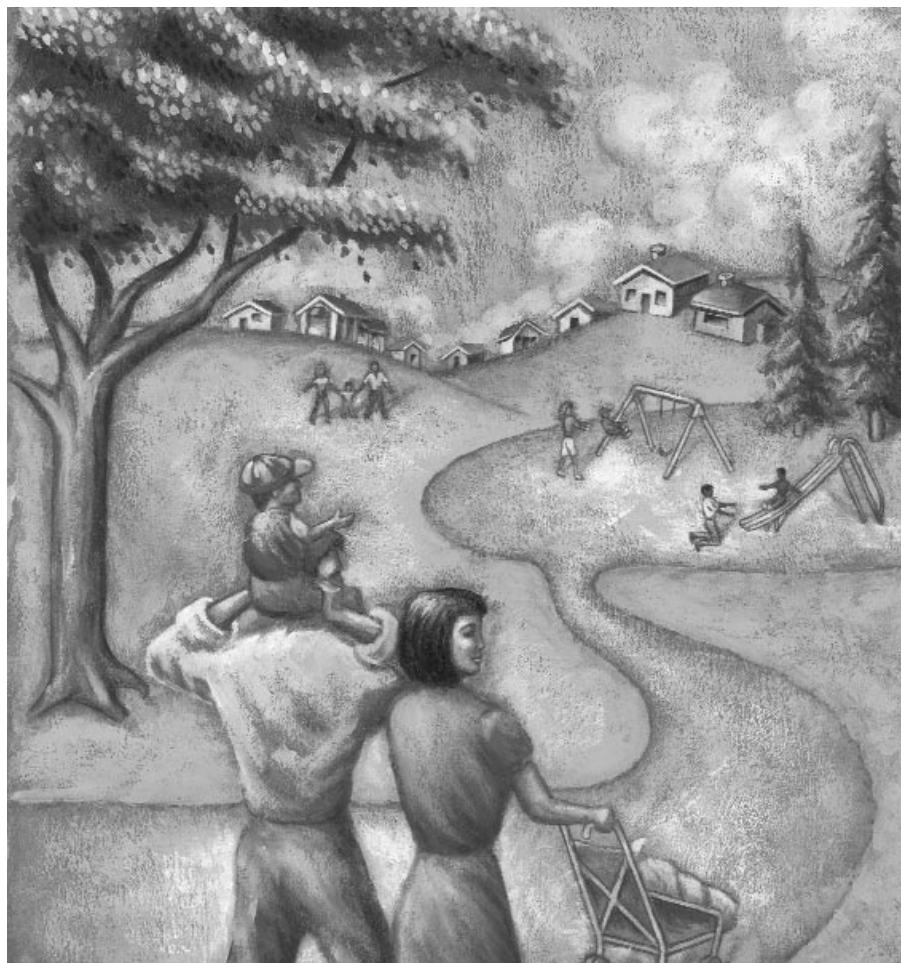


Les familles : 100 ans de continuité et de changement

par Anne Milan

Pendant la plus grande partie du siècle dernier, et particulièrement au début de celui-ci, le mariage était considéré comme un engagement à vie. La famille « traditionnelle », composée de l'époux, de l'épouse et des enfants, était la norme. Les familles du début du XX^e siècle, souvent souples, s'élargissaient et se réduisaient au gré des besoins. Il leur arrivait souvent d'accueillir des parents âgés, des orphelins ou de jeunes mariés ayant peu de ressources financières et de prendre des pensionnaires¹. Les familles nombreuses étaient monnaie courante. Les femmes pouvaient ainsi passer bien des dizaines d'années à porter et à élever les enfants. Souvent, elles avaient encore des bébés ou de jeunes enfants à la maison après le départ des aînés².

Il y a toujours eu des exceptions à la famille traditionnelle (hommes et femmes demeurés célibataires, familles monoparentales, couples sans enfants et couples vivant en union de fait)³, mais ces exceptions étaient sans doute moins souvent le résultat d'un choix personnel que de circonstances inévitables telles que le décès du conjoint, les obligations à l'égard de parents âgés ou la pauvreté. À l'aube du XXI^e siècle, des



choix plus diversifiés s'offrent aux gens de sorte qu'ils se marient et ont des enfants plus tard, que les familles sont plus petites et que les taux de divortialité, de remariage et de recomposition familiale sont plus élevés. Le présent article donne un aperçu de l'évolution des familles canadiennes tout au long du XX^e siècle et fait ressortir certaines des conditions sociales, juridiques et économiques qui les ont influencées.

1. Emily M. Net, *Canadian Families: Past and Present*, 2^e édition, Toronto, Harcourt, Brace Canada, 1993.
2. *Ibid.*
3. Bien que des unions de fait puissent avoir existé dans les régions pionnières où le clergé était souvent absent, on pense que les unions de fait étaient rares. Lyle E. Larson, J. Walter Goltz et Charles W. Hobart, *Families in Canada: Social Context, Continuities and Changes*, Scarborough (Ontario), Prentice Hall, 1994. Statistique Canada, *Mariage et vie conjugale au Canada*, produit n° 91-534-XPF au catalogue, Ottawa, 1992.

Les données sur lesquelles repose le présent article proviennent de plusieurs enquêtes de Statistique Canada. Les principales sources sont les recensements de la population et les statistiques de l'état civil.

Taux brut de nuptialité : Nombre de mariages pour 1 000 habitants âgés de 15 ans et plus.

Taux brut annuel de divortialité : Nombre de divorces pour 100 000 habitants âgés de 15 ans et plus.

Indice synthétique de fécondité : Nombre moyen de naissances par femme âgée de 15 ans et plus qui surviendraient pendant sa période de procréation si elle demeurerait vivante pendant cette période et donnait naissance à un nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité selon l'âge pour une année donnée.

Famille reconstituée : La famille reconstituée réunit des enfants qui ont différents liens de parenté avec leurs parents. Elle se compose d'un couple marié ou en union de fait vivant avec au moins deux enfants, dont l'un n'a pas les mêmes parents naturels ou adoptifs que l'autre (les autres).

On peut obtenir la bibliographie complète du présent article à la page Web de *Tendances sociales canadiennes* sur le site Web de Statistique Canada, à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/français/ads/11-008-XIF/index_f.htm.

Le mariage tardif et les familles nombreuses étaient la norme au tournant du XX^e siècle

L'héritage culturel des pionniers d'Europe du Nord et de l'Ouest venus au Canada voulait que les gens qui se marient s'établissent en tant que ménage autonome. Comme le fait de s'établir exigeait habituellement un investissement financier important, les jeunes hommes travaillaient

souvent pendant de nombreuses années afin d'économiser suffisamment d'argent pour offrir un foyer convenable à leur épouse. Par conséquent, les hommes comme les femmes étaient relativement âgés au moment du mariage : 28 ans en moyenne pour les hommes et près de 25 ans pour les femmes en 1921⁴.

Bien qu'il soit important à la fois pour des raisons sociales et économiques (en particulier pour les femmes), le mariage n'a jamais été un phénomène universel. La vocation religieuse et les difficultés financières découlant de la formation d'un ménage constituaient deux raisons fréquentes pour ne pas se marier⁵. En fait, au début des années 1900, la proportion de personnes encore célibataires entre le milieu et la fin de la quarantaine était de 12 % chez les femmes et de 15 % chez les hommes⁶.

À l'époque où les familles vivaient encore principalement à la ferme, il était avantageux pour les couples d'avoir des familles nombreuses. Les enfants prenaient part aux tâches

quotidiennes et aux travaux agricoles, ce qui permettait d'accroître directement la production familiale. Cet aspect, associé aux principes religieux et au manque de moyens de contraception efficaces, a eu pour résultat que les femmes ont donné naissance à une moyenne de 6,6 enfants en 1851. À la fin du XIX^e siècle, les familles ont commencé à migrer vers les villes, attirées par les possibilités économiques qu'offrait l'industrialisation croissante. Parmi les membres de la famille qui trouvaient de l'emploi, on comptait de nombreux enfants qui travaillaient de longues heures dans des conditions dangereuses⁷. En 1920, cependant, les lois sur le travail des enfants et la fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans ont libéré les enfants du travail en usine. Ces changements ont accéléré la diminution de la taille de la famille. En 1901, les femmes ont donné naissance à une moyenne de 4,6 enfants, tandis qu'en 1921, cette moyenne passait à 3,5.

Même s'ils le faisaient rarement, les couples pouvaient mettre fin à leur mariage par la séparation de corps, l'annulation du mariage ou le divorce. Comme les lois en vigueur étaient restrictives et que le divorce n'était accordé que sur preuve d'adultère, on ne comptait que 3 divorces pour 10 000 mariages en 1901, le taux de divortialité demeurant faible pendant tout le début du siècle. Le faible taux de dissolution officielle des mariages ne signifie pas qu'il n'y avait pas de démantèlement des familles. Bien qu'il n'existe pas de données sur l'ampleur de l'abandon de la famille, certains conjoints (habituellement l'époux) qui ne voulaient plus assumer leurs obligations quittaient simplement leur famille.

Au début du XX^e siècle, la cause la plus courante de la monoparentalité ou du remariage était le décès du conjoint. La mortalité était élevée à cette époque en raison des mauvaises

4. La première année pour laquelle on dispose de statistiques de l'état civil est 1921.

5. Ellen M. Gee, « Marriage in nineteenth-century Canada », *Canadian Review of Sociology and Anthropology/Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 19, p. 311 à 325.

6. Ellen M. Gee, « Historical change in the family life course of Canadian men and women », *Aging in Canada: social perspective*, publié sous la direction de Victor Marshall, 2^e édition, Markham, Fitzhenry and Whiteside, 1987.

7. Margaret Ward, *The Family Dynamic: A Canadian Perspective*, 2^e édition, Toronto, ITP Nelson, 1998.

conditions sanitaires, des connaissances médicales restreintes et de la fréquence de la maladie. L'étape du « nid vide » dans le cycle de vie familiale — lorsqu'un couple vit seul après le départ des enfants — était rare. Il arrivait d'ailleurs assez souvent que les conjoints meurent à un âge relativement jeune. Bien souvent, les veuves et les veufs se remariaient pour s'assurer un soutien financier et parce qu'ils avaient besoin d'aide pour s'occuper des jeunes enfants et des travaux domestiques. En 1921, par exemple, dans 17 % des mariages, au moins un des conjoints avait déjà été marié.

Les probabilités de se marier et d'avoir des enfants diminuent pendant la crise

Pendant la crise des années 30 — période de chômage élevé et de privations difficiles pour bien des Canadiens et leur famille — les gens hésitaient à assumer les responsabilités financières et sociales du mariage ou ils en étaient incapables. Par conséquent, le taux de nuptialité a baissé énormément, passant de 7,5 mariages pour 1 000 habitants en 1928 à 5,9 en 1932. Le nombre de naissances a également diminué.

Pendant la plus grande partie des années 30, le taux de natalité est demeuré inférieur à 3 enfants par femme en moyenne; en fait, jusqu'à 20 % des femmes (généralement celles ayant un niveau de scolarité plus élevé et touchant un revenu familial supérieur) n'avaient pas d'enfants. En 1937, le taux de fécondité était tombé à seulement 2,6 enfants par femme.

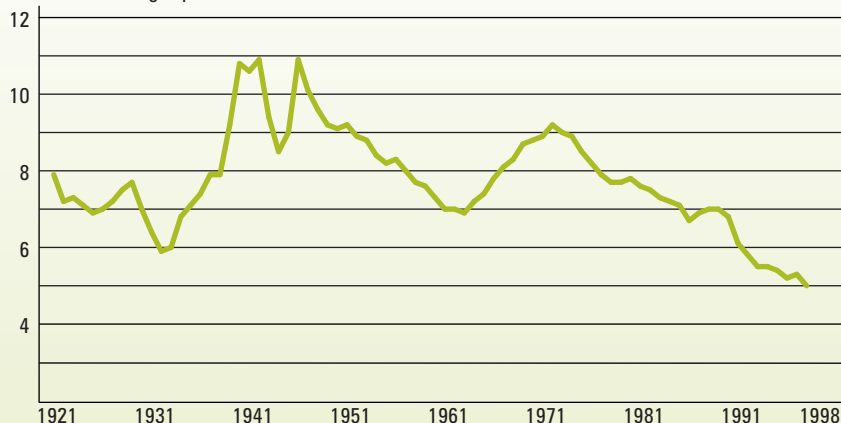
La Seconde Guerre mondiale entraîne une hausse subite des mariages et le baby-boom

La récession économique a atteint son point le plus creux en 1933. Au milieu des années 30, la conjoncture économique a commencé à s'améliorer, mais la reprise a été lente. En 1939, le Canada s'est engagé dans la



Le taux de nuptialité actuel est encore plus faible qu'en 1931, mais pour des raisons différentes

Nombre de mariages pour 1 000 habitants¹



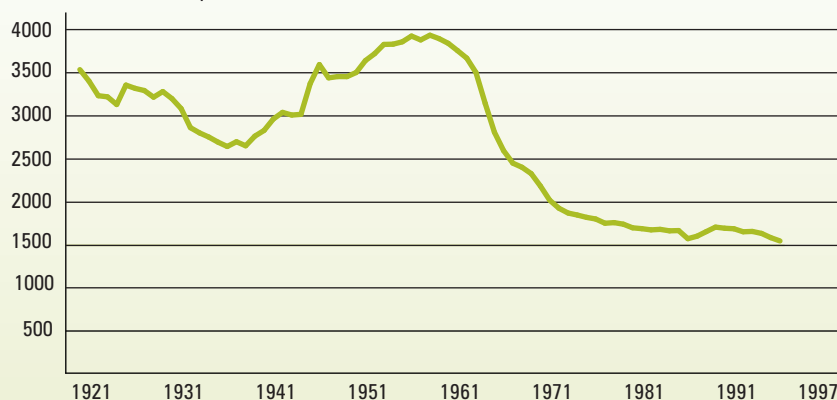
1. Les données de 1921 à 1923 excluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Sources : Statistique Canada, produits nos 11-516-XIF et 84-212-XPB au catalogue; CANSIM matrices 6, 7 et de 6367 à 6379; calculs de l'auteur.



Le taux de fécondité a baissé au cours du siècle passé, exception faite de la période du baby-boom

Nombre de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans¹



1. Les données de 1921 à 1990 excluent Terre-Neuve, tandis que celles de 1921 à 1949 excluent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Sources : Statistique Canada, produits nos 91-535F, 84-210-XPB et 11-001-XPB (*Le Quotidien*, 8 juillet 1998 et 16 juin 1999) au catalogue.

Seconde Guerre mondiale. Les dépenses du gouvernement pour l'effort de guerre ont stimulé l'emploi dans plusieurs secteurs de l'économie⁸. Les incertitudes de la guerre et la crainte de la conscription (auquel cas les hommes célibataires risqueraient davantage d'être appelés que les hommes mariés) ont fait en sorte que bien des couples se sont précipités à

8. Durant la Seconde Guerre mondiale, le Canada est devenu un important producteur de navires, de transporteurs de marchandises, d'aéronefs, de chars d'assaut et d'autres véhicules militaires. David K. Foot et Daniel Stoffman, *Entre le boom et l'écho 2000 : comment mettre à profit la réalité démographique à l'aube du prochain millénaire*, Montréal, Boréal, 1999, p. 35.

La famille est toujours aussi importante

Malgré tous les débats entourant l'importance décroissante de la famille et l'érosion des valeurs traditionnelles, les Canadiens demeurent très fidèles à la notion de famille. Dans un sondage d'opinion Angus Reid de 1994, les deux tiers des adultes canadiens étaient entièrement d'accord pour dire que leur famille constituait la plus grande joie de leur vie¹. Sans égard à l'âge, au revenu ou à la structure familiale, la plupart des Canadiens estiment que leur famille est stable et satisfaisante, et les trois quarts décrivent leur vie familiale comme « heureuse » et « remplie d'amour »². La plupart des jeunes adultes prévoient se marier, avoir des enfants et demeurer mariés³. Cependant, 40 % des Canadiens reconnaissent que la famille est en crise.

Les résultats sont semblables du côté de l'Enquête sociale générale de 1995. Presque toutes les personnes mariées (98 %) et en union de fait (96 %) estiment qu'elles ont besoin d'une relation stable pour être heureuses. Bien que la génération plus jeune (18 à 29 ans) accepte les unions non traditionnelles comme l'union de fait, elle croit encore fermement à l'institution de la famille. En 1995, près de la moitié des Canadiens âgés de 20 à 39 ans avaient l'intention d'avoir deux enfants, le quart prévoyaient en avoir trois ou plus et peu d'entre eux pensaient en avoir un seul ou pas du tout. Les gens mariés, hommes et femmes, voulaient plus d'enfants que ceux qui n'étaient pas mariés, mais la scolarité avait une influence sur le nombre d'enfants désiré. Les femmes dans la trentaine possédant un diplôme universitaire avaient l'intention d'avoir moins d'enfants que les femmes moins scolarisées; par contre, les hommes ayant un niveau de scolarité élevé voulaient plus d'enfants que les hommes moins scolarisés.

La religion semble aussi jouer un rôle important dans la façon de percevoir les relations et la vie familiale. Les Canadiens qui assistent à des services religieux chaque semaine ont déclaré avoir des relations plus heureuses avec leur partenaire que ceux qui n'y assistent pas. Ils accordent aussi plus d'importance au mariage et aux enfants pour être heureux que ceux qui ne s'adonnent pas à la pratique religieuse.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir « Attitudes à l'égard des femmes, du travail et de la famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1997; « Quels sont les facteurs influant sur l'intention d'avoir des enfants? », *Tendances sociales canadiennes*, printemps 1998; « Pratique religieuse, mariage et famille », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1998.

1. Groupe Angus Reid, *L'état de la famille au Canada*, Ottawa, 1994.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

l'autel. Dès 1942, le taux brut de nuptialité avait atteint un sommet de 10,9 mariages pour 1 000 habitants. Au cours des quelques années qui ont suivi, pendant que les hommes étaient à la guerre, ce taux a baissé pour atteindre 8,5 pour

1 000 habitants en 1944. Il a ensuite retrouvé son précédent sommet en 1946, alors que les couples se mariaient après la longue absence de la période de guerre⁹.

Ce taux élevé de nuptialité a donné lieu au phénomène connu sous le nom de « baby-boom ». Pendant le début des années 40, les femmes avaient en moyenne 3 enfants, soit un petit nombre comparativement au début du siècle. Toutefois, le taux de fécondité était déjà en hausse, renversant une tendance à la baisse ayant duré un siècle. Il a continué à aug-

menter, atteignant un sommet en 1959, année où l'indice synthétique de fécondité est passé à 3,9 naissances par femme. Selon les chercheurs, ce phénomène, qui a donné lieu à tant de tendances sociales et politiques depuis les années 50, a plusieurs causes. Pour bien des gens qui avaient retardé la venue des enfants en raison de la crise, l'horloge biologique sonnait. Après la guerre, la croissance économique s'est poursuivie et l'emploi, de même que les revenus, a augmenté : la prospérité et la stabilité de l'époque étaient propices à élever des familles¹⁰.

Comme on pouvait s'y attendre d'après l'augmentation des taux de nuptialité et de fécondité de l'après-guerre, les gens commençaient à avoir des enfants plus tôt que dans les années 30. Pendant les deux décennies suivant la Seconde Guerre mondiale, l'âge moyen au moment du premier mariage a baissé de façon constante. Chez les hommes, il a diminué de plus de deux ans, passant de 27,5 ans en 1945 à 25,2 ans en 1962, tandis que chez les femmes, il a baissé d'un peu moins de deux ans, passant de 24,4 ans à 22,5 ans.

Pendant la période d'après-guerre, le mode de vie des familles a aussi changé, en ce sens que moins de parents et de membres de la famille élargie vivaient dans le ménage. Autour des années 50, la plupart des familles se composaient des parents et de leurs enfants à charge et elles vivaient dans une relation de soutien de famille-personne au foyer, où l'époux travaillait à l'extérieur et l'épouse s'occupait des enfants à la maison¹¹.

Évidemment, les familles avaient elles aussi payé leur tribut à la guerre. Dans les années suivant la guerre, 14 % des mariages étaient en fait des remariages. Il s'agissait en grande partie de veuves de guerre qui refaisaient leur vie. Cependant, le taux de divorcialité a aussi augmenté brusquement,

9. Wayne W. McVey Jr. et Warren E. Kalbach, *Canadian Population*, Toronto, Nelson Canada, 1995.

10. David K. Foot et Daniel Stoffman, *op. cit.*

11. Wayne W. McVey Jr. et Warren E. Kalbach, *op. cit.*, p. 310.

mais temporairement, passant à 66 divorces pour 100 000 habitants. Il s'agissait sans doute des nombreux mariages impulsifs contractés pendant la guerre qui se dissolvaient¹². Après cette « correction », le taux est demeuré bas tout au long des années 50, demeurant en général inférieur à 40 divorces pour 100 000 habitants.

Le taux de nuptialité d'après-guerre revient au modèle du début du siècle

Le taux élevé de nuptialité de la période suivant immédiatement l'après-guerre a commencé à diminuer à la fin des années 40 et a continué à baisser au début des années 60. En 1963, le taux de nuptialité, se chiffrant à 6,9 mariages pour 1 000 habitants, était tombé à son plus bas niveau en 30 ans. Cela était en partie dû aux « restrictions » auxquelles les femmes canadiennes faisaient face à l'époque. Les femmes épousent généralement des hommes plus âgés qu'elles. Aussi, le faible taux de natalité pendant la crise économique ainsi que la Seconde Guerre mondiale ont-ils fait en sorte que vingt ans plus tard, il y avait pénurie de partenaires plus âgés. Le ralentissement économique de 1957 à 1961 peut également avoir contribué à la diminution des mariages, car les jeunes couples attendaient une période plus favorable pour s'épouser. Effectivement, au milieu des années 60, quand la conjoncture économique s'est améliorée et que la génération du baby-boom a été en âge de se marier, les taux de nuptialité ont recommencé à monter.

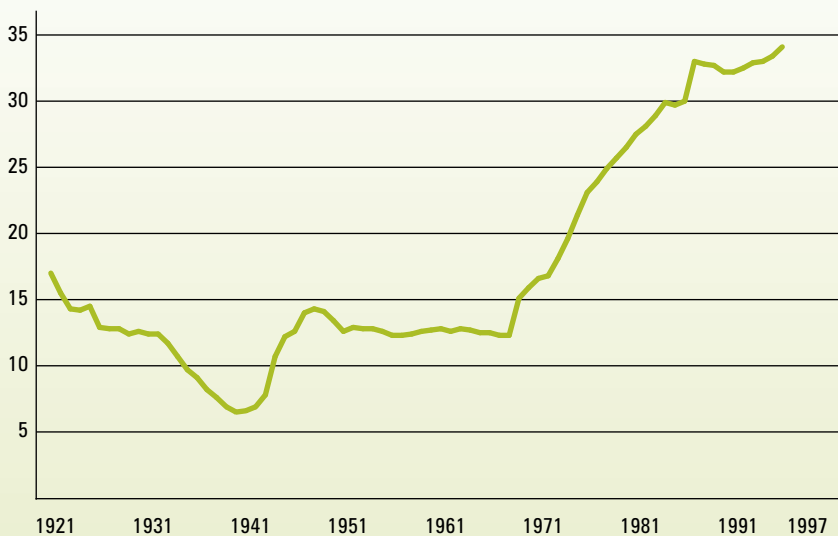
Après avoir atteint un sommet de 9,2 mariages pour 1 000 habitants en 1972, le taux de nuptialité a subi une baisse continue qui s'est poursuivie pendant les 25 années suivantes. Au

12. Lyle E. Larson, J. Walter Goltz et Charles W. Hobart, *op. cit.*



La proportion de remariages traduit les changements sociaux

Nombre de remariages en % de l'ensemble des mariages

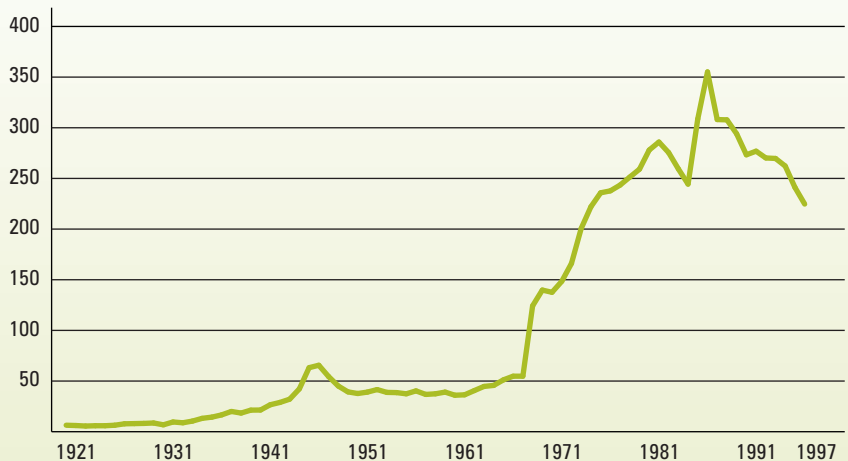


Sources : Statistique Canada, produits nos 91-534F et 91-209-XPB au catalogue.



Le taux de divortialité était relativement bas avant l'adoption de la Loi sur le divorce en 1968

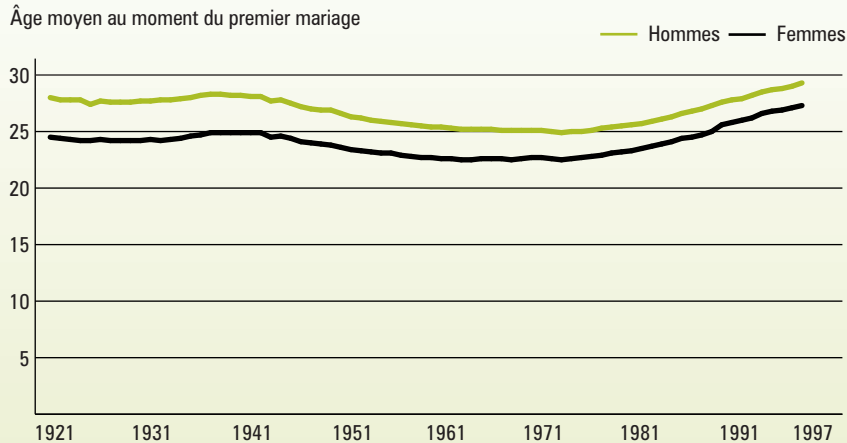
Nombre de divorces pour 100 000 habitants



Sources : Statistique Canada, produits nos 11-516-XIF, 89-523F, 84-213-XPB et 11-001-XPB (*Le Quotidien*, 18 mai 1999) au catalogue.

début des années 90, il avait diminué au point qu'il égalait celui enregistré au cours du creux de la crise économique. Et il a continué de baisser. En 1998, le taux de nuptialité a atteint un creux sans précédent de 5 mariages pour 1 000 habitants.

La diminution des mariages a été accompagnée d'une augmentation correspondante de la proportion des célibataires. Au cours des 100 dernières années, la proportion de jeunes adultes célibataires a fluctué : elle a été relativement élevée au début et à la fin du



Sources : Statistique Canada, produits nos 91-534F, 84-212-XPB et 11-001-XPF (*Le Quotidien*, 29 janvier 1998) au catalogue.

siècle et plus faible au milieu. Ce modèle en « U » s'applique à la fois aux hommes et aux femmes. En 1996, 67 % des hommes de 25 à 29 ans étaient encore célibataires, comparativement à 35 % en 1951 et 55 % en 1911; les chiffres correspondants pour les femmes étaient de 51 %, de 21 % et de 32 %. Au cours des dernières décennies, la diminution des mariages a également été accompagnée d'un nombre continuellement croissant de couples vivant en union de fait.

Pendant que le taux de nuptialité baissait rapidement, l'âge moyen au premier mariage a commencé à s'élever de nouveau — passant à 29,5 ans chez les hommes et à 27,4 ans chez les femmes en 1997 — tandis que la différence d'âge entre les hommes et les femmes s'est rétrécie. Cette diminution de la différence d'âge fait ressortir des changements sociaux qui peuvent être importants. Le mariage à un jeune âge est associé à un niveau de scolarité peu élevé, à des possibilités d'emploi réduites et, en général, à une maigre expérience de la vie. Le fait que la différence d'âge entre les hommes et les femmes soit moindre au moment de leur premier

mariage laisse entendre qu'ils ont un statut plus égal dans la société¹³.

Bien que l'âge moyen au moment du mariage et le taux de nuptialité soient semblables à ceux du début du siècle, les raisons qui expliquent ces chiffres sont très différentes. Au début du siècle, les difficultés financières ou familiales et la vocation religieuse ont probablement influencé la plupart de ceux qui ont décidé de ne pas se marier. Aujourd'hui, cette décision est probablement davantage le résultat d'un choix personnel. Les récents changements sociaux ont érodé bien des attitudes et des pratiques traditionnelles : de meilleures perspectives économiques, en particulier pour les femmes, et l'acceptation croissante des choix possibles hors du mariage, comme l'union de fait, ont réduit la propension au mariage précoce et, dans certains cas, au mariage tout simplement.

La Loi sur le divorce : la fin de « à la vie, à la mort »

Avant 1968, le mariage, bon ou mauvais, était pour la plupart des couples « à la vie, à la mort ». Y mettre fin était difficile. C'était un geste que l'on désapprouvait¹⁴. La *Loi sur le divorce*,

introduite en 1968, a changé tout cela. Elle a élargi les motifs de divorce pour y inclure le divorce « sans égard à la responsabilité », justifié par une séparation d'au moins trois ans. Moins de vingt ans plus tard, en 1986, une modification apportée à la *Loi* réduisait la période de séparation minimale, la portant désormais à un an. Ces lois moins restrictives en matière de divorce, associées à d'autres changements sociaux, ont modifié considérablement la perception du mariage, car le divorce devenait un choix socialement admis lorsque le mariage ne répondait pas aux attentes.

Dix ans après l'adoption de la *Loi sur le divorce* de 1968, le taux de divortialité était près de six fois plus élevé. Il augmenta encore après la modification de 1986, peut-être parce que les gens avaient attendu que celle-ci soit en vigueur pour présenter une demande de divorce. Depuis lors, cependant, le taux de divortialité a diminué de façon constante, passant d'un sommet record de 362 divorces pour 100 000 habitants en 1987 à 223 divorces une décennie plus tard. Une part de cette baisse peut d'abord être liée au fait que bien des gens sont peu disposés à se marier. De plus, la rupture du mariage peut dans certains cas se régler par une entente de séparation sans qu'un divorce ne soit nécessaire par la suite, à moins que l'un des conjoints ne veuille se remarier.

Le baby-boom fait place à l'effondrement de la natalité

La tendance à la hausse du taux de natalité au cours des deux décennies de l'après-guerre s'est brusquement renversée dans les années 60 lorsque

13. Wayne W. McVey Jr. et Warren E. Kalbach, *op. cit.*, p. 224.

14. L'Institut Vanier de la famille, *Profil des familles canadiennes*, Ottawa, 1994, p. 45.

le taux de fécondité a commencé à diminuer, ce qu'il continue encore de faire. En 1997, les femmes avaient en moyenne 1,6 enfant, soit le taux de fécondité le plus bas enregistré dans l'histoire du Canada. Plusieurs raisons expliquent cet effondrement de la natalité : par exemple, la contraception est devenue plus efficace de sorte que les couples sont mieux en mesure de limiter le nombre d'enfants et de planifier le moment de leur naissance; de plus, un nombre sans précédent de femmes se sont jointes à la population active, augmentant ainsi le coût d'opportunité d'avoir des enfants.

Malgré la diminution du nombre d'enfants que les femmes ont, le pourcentage de femmes qui n'ont pas d'enfants n'est pas plus élevé en réalité qu'il ne l'était plus tôt au cours du XX^e siècle. Bien que certaines femmes choisissent de retarder la venue des enfants afin de continuer à étudier ou à travailler, rien n'indique un refus généralisé d'avoir des enfants. Cependant, les données démontrent bien qu'un nombre croissant de femmes ont leur premier enfant à un âge plus avancé. Dans près du tiers (31 %) des premières naissances en 1997, les mères étaient âgées de 30 ans et plus, comparativement à 19 % 10 ans plus tôt. En outre, les naissances attribuables aux mères adolescentes ont diminué au cours des 20 dernières années. La proportion des naissances attribuées aux mères de moins de 20 ans a chuté de près de la moitié, passant de 11 % de toutes les naissances au début des années 70 à 6 % pendant presque toutes les années 90. Le fait de retarder la procréation implique que les parents sont sans doute mieux établis financièrement quand ils ont leurs enfants. Toutefois, cela peut aussi vouloir dire qu'ils ont moins de temps et d'énergie à leur consacrer¹⁵.

15. *Ibid.*, p. 41.

Les enfants des familles à faible revenu sont défavorisés

Vivre dans un environnement à faible revenu expose l'enfant à des difficultés plus grandes tout au long de ses années de développement. Les femmes touchant un faible revenu sont plus susceptibles d'avoir des bébés ayant un poids insuffisant à la naissance, ce qui est associé à un risque plus élevé de présenter des problèmes de santé plus tard. Le fait de vivre dans un logement insalubre ou surpeuplé peut exposer l'enfant à un plus grand nombre de maladies¹, entraînant ainsi des absences plus fréquentes de l'école, lesquelles peuvent le retarder sur le plan scolaire. Son rendement scolaire peut être compromis encore davantage par les conditions de vie à la maison s'il n'a pas d'espace tranquille pour faire ses devoirs. En outre, une alimentation déficiente, souvent associée à une situation de faible revenu, peut rendre la concentration plus difficile à l'école.

Les données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) démontrent que la plupart des familles se retrouvent en situation de faible revenu principalement par suite d'une rupture familiale. Entre 1994 et 1996, les familles ayant des enfants étaient quatre fois plus susceptibles de passer dans le quartile inférieur de revenu si les parents se séparaient ou divorçaient que s'ils demeuraient ensemble (26 % contre 6 %). Passer à une catégorie supérieure de revenu est associé au fait que l'un des parents se remarie ou que l'un ou l'autre ou encore les deux trouvent de l'emploi. Cependant, les données indiquent également que le passage à une catégorie supérieure de revenu ne se fait pas rapidement : pour 7 enfants sur 10 qui vivaient dans des familles à faible revenu en 1994, la situation n'avait pas changé en 1996.

D'après les données de l'ELNEJ de 1994 et de 1996, 15 % des enfants des familles à faible revenu présentaient des problèmes de comportement, comparativement à 9 % de ceux dont la famille ne faisait pas partie de ce groupe tant en 1994 qu'en 1996. De même, les enfants des familles à faible revenu étaient plus susceptibles d'avoir des relations conflictuelles avec leurs parents, leurs amis ou leurs professeurs. Les enfants dont la famille se trouve dans le quartile inférieur de revenu risquent davantage de doubler une année que ceux des familles à revenu plus élevé. En outre, leurs parents et leurs professeurs s'attendent moins à ce qu'ils fréquentent l'université. Les enfants des familles à faible revenu peuvent aussi être exclus des activités sportives ou culturelles parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire, et, adolescents, ils peuvent se sentir obligés de chercher de l'emploi afin de fournir un apport financier à la famille.

Grandir dans une famille à faible revenu peut accroître la probabilité que l'enfant devenu adulte touche à son tour un faible revenu. L'analyse des données fiscales indique que la situation de faible revenu a tendance à se répéter à la génération suivante et que les enfants de familles à très faible revenu se retrouveront fort probablement dans les groupes touchant les plus bas revenus. Par conséquent, les familles à faible revenu peuvent engendrer une nouvelle génération qui risque fort d'être en situation de faible revenu.

• Pour de plus amples renseignements, voir « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 2^e cycle, 1996 », *Le Quotidien*, 28 octobre 1998; « Réussir dans la vie : Le revenu des parents influe-t-il sur le succès des enfants? », *Tendances sociales canadiennes*, été 1998.

1. M. Clarke, *Wasting our future: The effects of poverty on child development*, Ottawa, Conseil canadien de l'enfance et de la jeunesse.

Le divorce a remplacé le décès comme cause principale de la monoparentalité

Les enfants nés hors d'une union, le divorce et le décès d'un conjoint sont tous des facteurs qui expliquent la

monoparentalité. Bien que les familles monoparentales aujourd'hui ne constituent qu'une proportion légèrement plus élevée des familles que ce n'était le cas plus tôt au cours du siècle — 12 % en 1931 contre 15 % en

Le travail non rémunéré : notre contribution à la famille et à la collectivité

Sans le travail non rémunéré que font les Canadiens chaque jour pour leur famille et leur collectivité, les choses iraient beaucoup moins bien qu'elles ne vont. Statistique Canada a estimé que le travail non rémunéré (dont le soin des enfants, l'entretien de la maison, le travail bénévole, l'aide apportée à des amis, des parents et d'autres) valait environ 235 milliards de dollars en 1992. Il s'agissait approximativement du tiers de la valeur en dollars du produit intérieur brut, qui représente la valeur totale des biens et services produits dans une économie de marché.

Le travail à la maison représente la plus grande part du travail non rémunéré. Dans la majorité des foyers, c'est la femme qui s'occupe de la plupart des travaux ménagers. En 1998, les femmes ont passé près de deux fois plus de temps par semaine à faire des travaux ménagers non rémunérés (15,2 heures) que les hommes (8,3 heures). Bien que les heures passées à s'occuper des enfants et des tâches ménagères puissent se recouper, les femmes ont déclaré consacrer 18,9 heures par semaine au soin des enfants, tandis que les hommes consacraient 8,3 heures à cette tâche¹.

Un autre aspect du travail non rémunéré dont il a souvent été question au cours des dernières années est le soin donné aux personnes âgées. Selon l'Enquête sociale générale de 1996, 2,1 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus ont fourni certains soins aux personnes âgées souffrant d'un problème de santé chronique. Ces dispensateurs de soins ont consacré en moyenne 4,2 heures de leur temps par semaine pour aider aux corvées domestiques, aux soins d'hygiène personnelle et à des tâches semblables. Les femmes étaient plus nombreuses à fournir des services aux personnes âgées (61 % ou 1,3 million) et elles ont aussi consacré plus de temps à cette activité — en moyenne 5 heures par semaine, comparativement à 3 heures pour les hommes.

- Pour plus de renseignements, voir « Mesure et évaluation du travail non rémunéré des ménages », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1996; « Le profil des personnes qui prodiguent des soins aux aînés », *Tendances sociales canadiennes*, automne 1999.

1. Les heures non rémunérées consacrées aux travaux ménagers et au soin des enfants peuvent se recouper (p. ex. un répondant qui a passé une heure à faire des travaux ménagers tout en s'occupant des enfants devrait déclarer cette heure à la fois comme travail ménager et soin des enfants). Par conséquent, ces heures ne peuvent être additionnées pour figurer dans le nombre total des heures consacrées au travail non rémunéré.

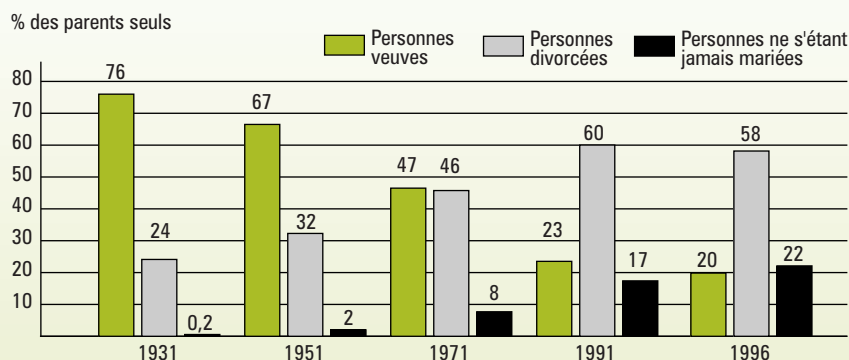
1996 — les causes de la monoparentalité ont changé radicalement. Alors qu'en 1931, les trois quarts des familles monoparentales étaient le résultat du décès de l'un des parents, en 1996, ce n'était le cas que pour le cinquième des familles monoparentales. En 1996, 58 % des familles monoparentales résultaient d'un divorce, comparativement à moins de 24 % en 1931. De plus, parce que la plupart des mères ont la garde des enfants après le divorce, les familles monoparentales ayant à leur tête une femme sont actuellement plus de quatre fois plus nombreuses que celles où l'homme est le chef¹⁶.

Le nombre croissant de naissances hors d'une union contribue également de plus en plus à la formation de familles monoparentales. En 1931, moins de 0,5 % des familles monoparentales étaient composées de femmes ayant des enfants mais pas de conjoint; en 1996, c'était le cas de 22 % des familles monoparentales. Cela peut être en partie attribuable au fait que les femmes ont de plus en plus d'autonomie financière et que certaines ont les moyens d'élever des enfants seules. Le fait que la désapprobation sociale rattachée aux naissances hors mariage ait diminué est probablement aussi un facteur explicatif¹⁷. Malgré le fait que les mères seules soient de plus en plus acceptées, bon nombre de ces femmes et leurs enfants seront défavorisés sur le plan économique. Les mères seules qui sont jeunes, qui sont peu scola-

16. Bien que les mères aient encore la garde des enfants dans la majorité des cas, il y a de plus en plus de pères qui l'ont avec le temps. En 1978, dans près de 79 % des décisions concernant la garde des enfants dans les jugements de divorce, la garde était accordée à la mère, contre 16 % au père. En 1997, dans environ les trois cinquièmes des cas, on accordait la garde à la mère, dans 11 % des cas, au père et il y avait garde conjointe dans près de 28 % des cas.

17. L'Institut Vanier de la famille, *op. cit.*, p. 59.

TSC Jusqu'en 1971, la majorité des familles monoparentales avaient à leur tête un veuf ou une veuve



Nota : Au nombre des personnes divorcées sont incluses celles de la catégorie des « personnes mariées dont le ou la partenaire est absent ou absente ».

Sources : Statistique Canada, recensements du Canada; produits nos 91-535F et 94-009-XDP au catalogue.

Les jeunes défient les limites

Mettre à l'épreuve les règles et les limites du comportement socialement acceptable est généralement le fait de l'adolescence. Selon l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1996-1997, 15 % des jeunes de 12 et 13 ans ont déclaré appartenir à un groupe qui « avait fait des choses risquées » (fugues, vandalisme, vols, bagarres) au cours des 12 mois précédant l'enquête, bien que la plupart ne l'aient fait qu'une ou deux fois. Près de 31 % ont déclaré avoir volé quelque chose dans un magasin, à l'école ou à leurs parents au moins une fois et 41 %, surtout les garçons, ont déclaré avoir menacé de frapper quelqu'un ou avoir pris part à une bagarre.

Il est intéressant de noter que les jeunes de 12 et 13 ans qui fumaient ou qui avaient des amis qui fumaient étaient beaucoup plus susceptibles de voler, de se battre, de manquer l'école, d'attacher peu d'importance à leurs résultats scolaires, d'être agressifs physiquement et d'avoir des relations difficiles avec leurs parents.

Même si bien des jeunes outrepassent les limites du comportement socialement acceptable, ils en viennent rarement à s'engager dans des activités criminelles. En fait, moins de 5 % des jeunes de 12 à 17 ans ont été accusés d'infractions criminelles en 1997. Cette même année, environ la moitié d'entre eux ont été accusés de crimes contre les biens — de vol le plus souvent — et d'introductions par effraction. Les infractions avec violence, notamment les voies de fait et le vol qualifié, étaient beaucoup moins fréquentes (environ 18 % des jeunes accusés).

- Pour obtenir plus de renseignements, voir « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes : transition vers l'adolescence, 1996-1997 », *Le Quotidien*, 6 juillet 1999; « Les jeunes et la criminalité », *Tendances sociales canadiennes*, été 1999.

risées et qui possèdent peu de compétences professionnelles sont encore plus susceptibles de toucher un faible revenu.

Le remariage mène à de nouveaux types de familles

Le taux croissant de divortialité a donné lieu à une augmentation spectaculaire du nombre de personnes pouvant se remarier. Le fait d'être veuve permet à une personne de se remarier, tandis que deux personnes divorcées viennent théoriquement grossir les rangs de la population susceptible de se remarier. De plus, les personnes divorcées sont plus susceptibles que celles qui sont veuves de se remarier, car elles sont généralement plus jeunes au moment du divorce et peut-être plus désireuses d'entreprendre une nouvelle relation. Depuis les années 70, le remariage est devenu un facteur relativement important dans la formation de nouvelles unions. En 1997, 34 % des mariages comptaient

au moins un conjoint ayant déjà été marié. Aussi, dans près de la moitié de ces mariages, les deux conjoints avaient déjà été mariés au moins une fois.

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de se remarier. À la suite d'un divorce, les femmes ont généralement la garde des enfants, ce qui peut, entre autres raisons, réduire leur probabilité de trouver un autre conjoint. De plus, les hommes ont tendance à épouser des femmes plus jeunes, ce qui élargit leurs possibilités. En fait, la différence d'âge entre les époux est souvent plus grande lors d'un second mariage. Au cours des dernières années, cependant, le taux de remariage a beaucoup diminué, en grande partie en raison de l'augmentation des unions de fait et de la plus grande autonomie financière des femmes.

Bien des couples remariés ou en union de fait ont des enfants d'unions précédentes. En 1994-1995, près de 9 % des enfants canadiens de moins

de 12 ans vivaient avec un beau-père ou une belle-mère. La majorité de ces enfants vivaient dans une famille reconstituée, comprenant le plus souvent les enfants biologiques du couple et les enfants d'une union antérieure de l'épouse.

Compte tenu du caractère complexe des familles reconstituées, il n'est pas étonnant que bien des enfants de 10 et 11 ans de ces familles n'aient pas une opinion favorable de leurs interactions avec leurs parents. Ces enfants étaient plus susceptibles que les enfants des familles traditionnelles de dire qu'ils avaient manqué de soutien affectif de la part de leurs parents (33 % contre 27 %) et qu'ils avaient eu de la difficulté à s'entendre avec leurs parents et leurs frères et sœurs au cours des six mois précédant l'enquête (44 % contre 28 % respectivement). Bien que les relations parents-enfants dans les familles reconstituées semblent plus difficiles que dans les familles traditionnelles, on ne sait trop si c'est à cause du comportement des adultes ou à cause de la façon dont les enfants perçoivent les adultes. Même si les enfants des familles reconstituées ont démontré plus d'insatisfaction à l'égard de leurs relations familiales, la majorité ont déclaré que leurs rapports avec leurs parents étaient de moyens à bons.

L'union de fait devient une nouvelle norme, en particulier chez les jeunes

Il ne fait aucun doute que la proportion de personnes qui choisissent de vivre en union de fait augmente. Selon le Recensement de 1981 (la première fois qu'on recueillait des données sur ce sujet), 6 % des couples vivaient en union de fait cette année-là. En 1996, cette proportion était passée à 12 %, soit à environ 1 couple sur 8. Si le taux de croissance se maintient, il y aura en 2020 autant de couples en union de fait que de couples mariés.

Bien que ce soit chez les jeunes que l'union de fait soit la plus populaire, elle est également de plus en plus admise chez les générations plus âgées. En 1996, 39 % des personnes de 20 à 29 ans formant un couple vivaient en union de fait, comparativement à 10 % chez les 50 ans et plus. Dans les deux cas, il y a une hausse par rapport à 10 ans auparavant, alors que 22 % des couples dans la vingtaine et 5 % de ceux de 50 ans et plus vivaient en union de fait.

Au cours des deux dernières décennies, il est devenu plus acceptable d'élever des enfants dans une union de fait. Bien que le fait d'avoir des enfants soit encore moins fréquent dans les unions de fait que dans les mariages, en 1996, près de la moitié des familles de fait (47 %) avaient des enfants, que ceux-ci soient nés de cette union ou d'une union antérieure. En 1981, par contre, cette proportion était de 34 %. En 1996, dans l'ensemble du Canada, plus du dixième des enfants de moins de 14 ans vivaient dans une famille de fait.

Bien que les unions de fait soient en hausse, elles continuent d'être moins stables que les mariages. Près de la moitié des unions de fait qui n'aboutissent pas à un mariage se dissolvent en moins de cinq ans. Quand les gens qui vivent en union de fait se marient, ils risquent encore plus de se séparer que ceux qui se sont mariés sans vivre en union de fait.

Les types de familles se modifient et de nouvelles étapes apparaissent dans le cycle de vie

Les familles continuent d'être influencées par les changements qui se produisent à l'extérieur de la maison. Les tendances des dernières décennies indiquent un retour aux types de familles souples observés au début du siècle. Aujourd'hui, comme à cette époque, les membres arrivent dans le ménage et le quittent à mesure que les anciens liens se modifient et

Le style d'approche parentale est un facteur important

Le style d'approche parentale désigne la manière dont les parents interagissent sur le plan physique et affectif avec leurs enfants. Dans une approche parentale efficace, l'enfant est entouré d'affection et discipliné, tout en étant soutenu dans son développement affectif, physique, social et psychologique. De bonnes pratiques parentales peuvent produire un environnement dans lequel les enfants ont une image positive d'eux-mêmes, croient en leur propre compétence et se sentent dignes de donner et de recevoir de l'amour¹.

L'analyse de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes démontre que de mauvaises pratiques parentales sont étroitement associées à des problèmes relationnels et comportementaux chez l'enfant. Les enfants privés d'une interaction positive avec leurs parents étaient deux fois plus exposés à présenter des problèmes de comportement persistants que ceux jouissant d'une interaction positive. De même, les enfants confrontés à une approche parentale hostile ou inefficace étaient neuf fois plus susceptibles d'avoir des problèmes de comportement que ceux qui n'étaient pas exposés à une telle approche.

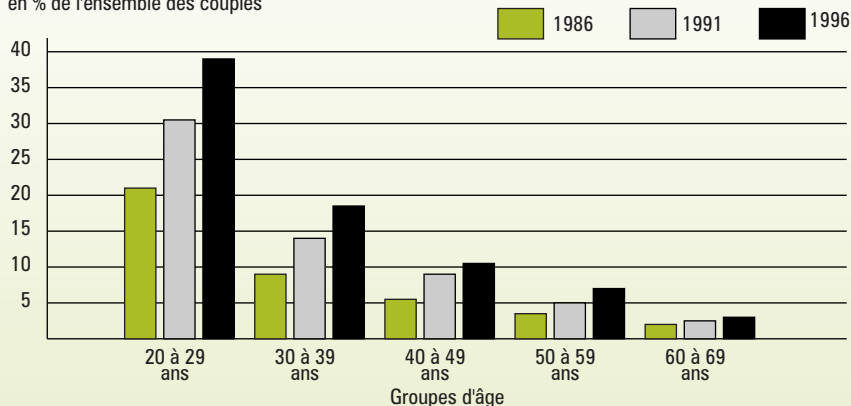
Les enfants à risque (famille monoparentale, faible revenu et faible niveau d'instruction des parents, dysfonctions familiales, problèmes prénataux) présentaient généralement un retard de développement (notes plus faibles) et plus de problèmes de comportement que ceux qui n'étaient pas à risque. Cependant, une approche parentale efficace peut permettre de surmonter ces situations difficiles. Les enfants à risque mais ayant une interaction positive avec leurs parents avaient des notes au moins aussi élevées que les enfants placés dans des situations plus favorables mais ayant des rapports négatifs avec leurs parents. Il est certain que bien des facteurs peuvent influencer les résultats d'un enfant, mais de bons rapports avec les parents peuvent contrebalancer les effets négatifs de certains facteurs de risque.

- Pour de plus amples renseignements, voir « Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 2^e cycle, 1996 », *Le Quotidien*, 28 octobre 1998.

1. J. Cassidy, R. Parke, L. Butkovsky et K. Braungart, « Family-Peer Connections: The Roles of Emotional Expressiveness within the Family and Children's Understanding of Emotions », *Child Development*, 1992, vol. 63, p. 603 à 618.

TSC Les unions de fait gagnent du terrain au sein de tous les groupes d'âge, mais sont toujours les plus courantes chez les jeunes

Nombre de couples vivant en union de fait en % de l'ensemble des couples



Sources : Statistique Canada, produit n° 92-353-XPB au catalogue et calculs de l'auteure.

La violence familiale

La violence dans la famille touche tous les membres, même ceux qui n'en sont pas directement les victimes. Les enfants sont victimes de violence de la part de leurs parents, les hommes et les femmes, de la part de leur conjoint et les personnes âgées peuvent être maltraitées par leurs enfants adultes.

Les femmes courent plus de risques d'être maltraitées par leur conjoint que les hommes, qu'elles soient mariées ou en union de fait¹. En 1997, 88 % des victimes de violence conjugale (19 575) étaient des femmes. Entre 1993 et 1997, le nombre de femmes battues par leur conjoint a diminué de 8 %, tandis que le nombre d'hommes victimes de violence a augmenté de 18 %. Quand l'agression va jusqu'au meurtre, ce sont encore les femmes qui risquent le plus d'être les victimes. Entre 1978 et 1997, plus de trois fois plus de femmes (1 485) que d'hommes (442) ont été tués par leur conjoint.

Les enfants sont parmi les plus vulnérables des membres de la famille, et c'est souvent sur eux et sur leur vie que la violence a les plus fortes répercussions. En 1997, 5 300 enfants de moins de 18 ans ont été maltraités dans leur famille. La plupart ont été agressés par leurs propres parents, qui représentaient 65 % des membres de familles accusés d'agression physique et 44 % de ceux accusés d'agression sexuelle. Ce sont les pères qui ont commis presque toutes les agressions sexuelles (97 %) et la majorité des agressions physiques (71 %). Les parents étaient également coupables de près de 8 sur 10 homicides d'enfants de moins de 18 ans. Le nombre de parents accusés d'avoir tué leurs enfants (dont plus de la moitié de moins de trois ans) a augmenté au cours de la dernière décennie. En 1997, les pères ont été impliqués dans 37 homicides et les mères, dans 25.

La violence contre les personnes âgées représente un autre aspect encore peu admis de la violence familiale. En 1997, 2 300 hommes et femmes de 65 ans et plus ont été victimes de crimes violents, ce qui représente 2 % du total. Même si les personnes âgées craignent d'être agressées par des étrangers, une fois de plus, ce sont des membres de la famille qui étaient impliqués dans 29 % des incidents avec violence contre des femmes âgées et dans 17 % de ceux contre des hommes âgés. Les hommes âgés étaient plus nombreux à être maltraités par leurs enfants adultes (41 %) que par leur conjointe (28 %), mais les femmes âgées étaient également susceptibles d'être maltraitées par leurs enfants adultes ou leur conjoint (40 % dans chaque cas).

• Pour de plus amples renseignements, voir *La violence familiale au Canada : un profil statistique*, produit n° 85-224-XIF au catalogue de Statistique Canada, 1999, p. 23 et 28.

1. Les données ont été fournies par 179 corps policiers, ce qui ne représente que 48 % du nombre de crimes déclarés au pays. Par conséquent, ces données ne sont pas représentatives de l'ensemble du pays.

que de nouvelles unités familiales se créent. Par exemple, depuis les années 60, l'augmentation du nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire de même que la diminution de la pression sociale poussant au mariage ont prolongé la période de l'adolescence. Bien que la proportion de jeunes adultes vivant chez leurs parents ait diminué entre 1971 et 1981, le Recensement de 1996 indique que les jeunes adultes sont de

nouveau plus susceptibles de demeurer au foyer familial. Entre 1981 et 1996, la proportion de femmes célibataires de 20 à 24 ans vivant avec leurs parents est passée de 60 % à 67 %. Les chiffres correspondants pour les hommes étaient de 69 % et de 74 % respectivement. Une bonne part de l'augmentation dans ce groupe d'âge peut s'expliquer par le fait que les enfants poursuivent leurs études au collège ou à l'université

(il s'agit donc de l'adolescence prolongée). Ce qui est plus frappant, toutefois, c'est l'augmentation du pourcentage des 25 à 34 ans qui vivent à la maison. En 1986, 23 % des femmes et 28 % des hommes de ce groupe d'âge vivaient chez leurs parents. En 1996, ces pourcentages étaient passés à 33 % et à 40 % respectivement. La récession du début des années 90 et la lente reprise qui a suivi ont vraisemblablement joué un rôle dans leur décision de demeurer chez leurs parents.

Les taux moins élevés de fécondité et de mortalité ainsi qu'une espérance de vie plus longue ont créé de nouvelles étapes dans le cycle de la vie familiale. Outre la période d'adolescence prolongée, l'étape du nid vide — celle entre le départ du dernier enfant du foyer familial et le décès de l'un des conjoints — est maintenant devenue chose courante. Alors que cette étape était pour ainsi dire inexistante au milieu du XIX^e siècle pour le couple moyen, une femme née entre 1951 et 1960 peut maintenant s'attendre à partager le nid vide avec son conjoint pendant environ 24 ans¹⁸.

Récemment, le Canada a connu une augmentation du nombre de ménages comptant trois générations. Il est certain que la famille nucléaire est encore le type le plus courant — les grands-parents, les parents et les enfants vivant ensemble représentent moins de 3 % de tous les ménages familiaux —, mais le nombre de ménages de trois générations au Canada est passé d'environ 150 000 en 1986 à plus de 208 000 en 1996. Bien qu'il ne soit pas élevé, le nombre de ces ménages a augmenté deux fois plus rapidement que celui de tous les ménages familiaux. En 1996, près de la moitié des ménages de trois générations avaient pour chef un immigrant. Compte tenu de l'espérance de vie plus longue, de la population vieillissante et du taux

18. Ellen M. Gee, 1987, *op.cit.*

d'immigration élevé, les ménages comptant trois générations sont susceptibles de devenir plus courants.

Tendances futures

Au XXI^e siècle, la plupart des Canadiens continueront de se marier et d'avoir des enfants. Cependant, les situations conjugales sont en train de devenir plus complexes. Ainsi, les cas d'union de fait, de mariage tardif ou de non-mariage augmenteront probablement, compte tenu notamment du fait que les hommes et les femmes poursuivront des études plus poussées et voudront obtenir un emploi de niveau supérieur. Le divorce demeurera vraisemblablement un choix possible quand la relation ne répondra plus aux attentes de l'un ou l'autre des conjoints ou encore des deux. Si les gens continuent de se marier à un âge tardif, le taux de divortialité pourrait diminuer, car le mariage à un jeune âge est associé à un risque plus élevé de divorce. Entre-temps, la société reconnaît graduellement l'union de personnes du même sexe et leurs droits légaux, comme c'est le cas pour les couples hétérosexuels.

Les tendances relatives à la famille en ce qui concerne les personnes âgées de 65 ans et plus sont d'une importance particulière étant donné que l'espérance de vie se prolonge et que la proportion de personnes âgées dans la population augmente. Ayant grandi à une époque où les autres choix étaient rares, la plupart des personnes âgées d'aujourd'hui ont suivi le cheminement « traditionnel » qu'on attendait d'eux en ce qui a trait au mariage et aux enfants. Cependant, les changements qui touchent les générations plus jeunes — l'acceptation généralisée de l'union de fait, des enfants hors mariage et du divorce — produiront probablement une future génération de personnes âgées

ayant des caractéristiques familiales plus diversifiées.

Les modèles d'immigration des dernières décennies contribuent également à la variété des types de familles¹⁹. Le nombre d'immigrants originaires de l'Asie, des Caraïbes, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud a augmenté. De plus, ils apportent avec eux des traditions familiales différentes. Par exemple, ils font davantage appel à la famille élargie pour obtenir le soutien social, affectif et financier dont ils ont besoin.

Résumé

Au cours du siècle passé, les familles canadiennes ont changé tout en demeurant les mêmes. Bien que la plupart des gens continuent de se marier et d'avoir des enfants, les mariages ont moins de chance de durer toute la vie. De plus, les gens se marient plus tard et ont moins d'enfants que jamais auparavant. L'aspect le plus frappant peut-être de ce siècle est la dynamique qui existe entre la taille et la composition de la famille, d'une part, et les conditions sociales et économiques, d'autre part. Dans les

périodes de difficultés financières — pendant la crise par exemple — les taux de nuptialité et de fécondité ont tous deux diminué. Pendant les périodes de prospérité, comme celle qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, la popularité du mariage et des familles nombreuses a augmenté. L'effet des changements législatifs ressort clairement dans l'augmentation du taux de divortialité à la suite de la *Loi sur le divorce* de 1968 et de celle de 1986. Les dernières décennies du XX^e siècle se sont caractérisées par un individualisme plus poussé et par un plus grand nombre de choix, ce qui a donné lieu à de nouveaux modes de vie. Cette tendance à la fois au changement et à la continuité sera probablement une caractéristique définissant les familles du XXI^e siècle.

TSC

Anne Milan est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.



19. Margaret Ward, *op.cit.*